



Contact 06 12 11 26 61 <u>fory@adp.fr</u> Adp.forceouvrière@gmail.com

Mr Laurent Gasse DRH

Roissy, le 8 mars 2024

Objet: Ouverture de négociation

Monsieur le directeur des Ressources Humaines,

Vous le savez : le syndicat FO est un syndicat de négociation sur les revendications.

Aussi, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le syndicat Force Ouvrière vous demande l'ouverture d'une négociation portant sur les revendications listées ci-dessous.

Cette négociation pourrait déboucher sur un accord à durée indéterminée permettant de compléter l'application du statut du personnel.

- ⇒ Compléter l'application de l'article 12 du statut du personnel portant sur la durée du travail et les congés par:
 - → LE RETOUR AU TEMPS PARTIEL POUR CONVENANCE PERSONNEL POUR UNE MEILLEURE CONCILIATION VIE PRO/VIE PERSO
 - → LE RETOUR A LA SUR REMUNERATION DES TEMPS PARTIELS A SAVOIR 1/2 TEMPS PAYES 60% 3/4 TEMPS PAYES 80%
- ➡ Homogénéisation et Elargissement des horaires de crèche entre chaque plateforme ;
- ⇒ PRISE EN CHARGE d'une semaine supplémentaire en congé maternité ;
- ⇒ **GARANTIE DE L'ACCES A LA PROMOTION** pour le personnel à temps partiel et/ou après congé maternité et/ou parental;
- ➡ Mise en place d'un DISPOSITIF d'accompagnement DESTINE AUX FEMMES ALLAITANTES

Vous sachant attaché au sort réservé aux femmes, nul doute que vous nous recevrez en délégation très prochainement afin de pouvoir argumenter sur la nécessité de mettre en œuvre ces revendications.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter nos sincères salutations.

Fabrice Criquet Patricia ENSIGHA NAIMA MEKKAS

Secrétaire du syndicat FO Déléguée syndicale FO Représentante syndicale FO au CSE

GOUNDO DOUCOURE Stéphanie MULLER Marie Laure VIEIRA

Elue FO au CSE Rep. de proximité FO Membre FO de la com. Enfance du CSE

Isabelle LORDELOT Elue FO au CSE